



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

<p><b>Secrétariat général</b> <b>Service des ressources humaines</b></p> <p><b>Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales</b></p> <p>Bureau de la formation continue et du développement des compétences</p> <p>Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Nathalie JOUANNET</p> <p>Tél : 01 49 55 58 23 <b>Fax</b> : 01 43 55 59 31</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>SG/SRH/SDDPRS/N2013-1014</b></p> <p><b>Date: 30 janvier 2013</b></p>
--	--

Nor AGRS1302853C

Date de mise en application : Immédiate  
Date limite de réponse: oui (dans la note)  
Nombre d'annexes: 4

**Objet** : Formations d'appui des candidats à la préparation des concours de déprécarisation dans les corps suivants : Attachés, IAE et ISPV.

**Référence**: Circulaire SG/SRH/SDDPRS/C2012-1004 du 6 décembre 2012

**Résumé**: La présente note décrit les formations d'appui des candidats à la préparation des futurs concours réservés de déprécarisation dans les corps des Attachés, IAE et ISPV.

**Mots-clés** : Formation continue, méthodologie, préparation candidats, concours déprécarisation

<b>DESTINATAIRES</b>	
<p>Pour exécution :</p> <p>Administration centrale du MAAF Préfets de région et de département DRAAF, DDT(M), DD(CS)PP, DAAF</p> <p>Établissements publics du MAAF EPLEFPA</p>	<p>Pour information :</p> <p>Organisations syndicales IGAPS</p>

## 1- Contexte

La préparation aux examens et concours mis en place au ministère de l'agriculture dans le cadre de la loi dite de déprécarisation du 12 mars 2012 est une orientation prioritaire de la politique de formation continue du MAAF.

Le dispositif mis en place repose sur la complémentarité entre l'échelon national et l'échelon régional. (cf *annexe 3* de la circulaire SG/SRH/SDDPRS/C2012-1004 du 6 décembre 2012)

La présente note présente le dispositif initié par le bureau de la formation continue et du développement des compétences (BFCDC) relatif à la préparation aux concours ISPV, IAE et Attachés.

Il est rappelé que, d'une part les dates et les modalités d'inscription à ces concours seront annoncées par note de service du Bureau des concours et examens professionnels et que, d'autre part, il appartient au candidat de vérifier auprès de son gestionnaire de proximité qu'il remplit les conditions d'éligibilité requises telles que prévues dans la circulaire du 6 décembre 2012 précitée. Il est rappelé également que l'inscription à une préparation à un concours ne vaut pas inscription au concours.

## 2- Préparation aux concours réservés d'Attaché

Ce concours comportera une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission dont les modalités seront les suivantes:

-Une épreuve unique d'admissibilité d'une durée de trois heures, « constituée d'une série de cinq questions au maximum, relatives aux politiques publiques portées par le ministère ou l'autorité d'accueil. Chaque question peut être accompagnée d'un ou plusieurs documents, qui n'excèdent pas une page au total, en rapport avec la question posée. Elles peuvent consister en des mises en situation professionnelles. » (durée 3 heures, coefficient 2)

-Une épreuve orale d'admission consistant en un entretien s'appuyant sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat (durée :30 minutes, coefficient 3).

La préparation à l'épreuve écrite est organisée au niveau national par une société prestataire spécialisée. Le code Epicéa de cette action est **139 456**.

La préparation à l'épreuve RAEP est organisée au niveau régional par les délégués régionaux à la formation continue en DRAAF et DAAF (voir liste *en annexe 4*)

Organisateur de la formation	Durée	Objectifs de la formation	Contenus	Sessions	Date limite d'inscription
Prestataire	Une journée  9h15-17h30	Se préparer à l'épreuve écrite	-Méthodologie et attendus de l'épreuve écrite; -Quelles connaissances des politiques publiques et comment les acquérir;	<i>15 février</i> à Paris (Varenne) <i>18 février</i> à Paris (Neuilley) ..... <i>26 février</i> à Paris (Neuilley) <i>5 mars</i> à Paris (Varenne) <i>7 mars</i> à Paris (Varenne)	<i>11 février</i>  ..... <i>18 février</i>
Les délégués régionaux à la formation	Base 2 jours	Se préparer à l'épreuve RAEP	-La démarche RAEP -La constitution du dossier -La présentation devant un jury	<i>informations locales et sur le site de la formation continue</i>	

### 3- Préparation aux concours réservés d'IAE

Ce concours, organisé par spécialité, comportera une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission dont les modalités seront les suivantes:

- Une épreuve écrite unique d'admissibilité consistant en « l'étude, à partir de documents fournis, d'un cas ou d'une situation susceptible d'être rencontré dans les services et permettant de valoriser la culture professionnelle des candidats. Elle donne lieu à la rédaction d'une note, d'un rapport ou d'une correspondance faisant appel, d'une part, à des connaissances administratives, juridiques et économiques en liaison avec leur pratique professionnelle et, d'autre part, à des connaissances générales liées à l'exercice des fonctions » (durée : 4 heures ; coefficient 3).

-Une épreuve orale d'admission consistant en un entretien s'appuyant sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat (durée : 40 minutes, coefficient 4).

La préparation à l'épreuve écrite est organisée au niveau national par Agrosup Dijon.  
Le code Epicéa de cette action est **139 452**.

La préparation à l'épreuve RAEP est organisée au niveau régional par les délégués régionaux à la formation continue en DRAAF et DAAF et par la déléguée à la formation pour l'administration centrale (*voir liste en annexe 4*).

Organisateur de la formation	Durée	Objectifs de la formation	Contenus	Dates et lieux des sessions	Date limite d'inscription
Agrosup Dijon	Un jour <i>de 8h30 à 17h</i>	Préparer à l'épreuve écrite	-Missions et rôle des IAE; -Attendus et méthodologie de l'épreuve -Les sujets d'actualité à approfondir	<i>28 février</i> à Dijon <i>7 mars</i> à Toulouse <i>12 mars</i> à Paris	<i>Le 15 février</i> pour toutes les sessions
Les délégués régionaux à la formation continue	Base 2 jours	Préparer à l'épreuve RAEP	-La démarche RAEP -La constitution du dossier -La présentation devant un jury	<i>Informations locales des délégués régionaux et sur le site Internet de la formation continue</i>	

### 4- Préparation au concours réservé d' ISPV

Ce concours comportera une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission dont les modalités sont les suivantes :

-Une épreuve unique d'admissibilité consistant en « la rédaction d'une note, d'un rapport ou d'une correspondance faisant appel à des connaissances vétérinaires, à partir de documents fournis relatifs à un cas ou à une situation susceptibles d'être rencontrés par les services du ministère chargé de l'agriculture dans le cadre des missions exercées par les inspecteurs de la santé publique vétérinaire ». (durée : 3 heures ; coefficient 2).

-Une épreuve orale d'admission consistant en un entretien s'appuyant sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat (durée : 40 minutes, coefficient 3).

La préparation à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale est organisée au niveau national par l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires. Le code Epicéa de cette action est **139 455**.

Opérateur de formation	Durée	Objectifs de la formation	Contenus et modalités	Dates et lieux des sessions	Date limite d'inscription
École Nationale des Services Vétérinaires	Deux jours <i>de 9h45 le jour 1 à 16h30 le jour 2</i>	Préparation à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale	-Missions et rôle des ISPV dans les services ; -Attendus et méthodologie des épreuves -La démarche RAEP	<i>18 et 19 mars à Marcy l'Etoile (Lyon) 21 et 22 mars à Rennes 27 et 28 mars à Bordeaux 3 et 4 avril à Paris</i>	<i>22 février</i> pour toutes les sessions

## 5- Modalités pratiques

Les fiches d'inscription (annexes 1, 2 et 3) sont à adresser au responsable local de la formation de votre structure puis devront être envoyées au Bureau de la formation continue, par messagerie à l'adresse suivante :

[nathalie.jouannet@agriculture.gouv.fr](mailto:nathalie.jouannet@agriculture.gouv.fr) avec en copie [annie.bertrand01@agriculture.gouv.fr](mailto:annie.bertrand01@agriculture.gouv.fr).

Attention : les fiches d'inscription pour la préparation aux concours IAE et Attachés ne concernent que la préparation aux épreuves écrites. L'inscription pour la préparation aux épreuves RAEP est à faire auprès du délégué régional à la formation continue de la DRAAF de la région de l'agent.

Afin de pouvoir, le cas échéant, ré-équilibrer l'effectif des groupes, il est demandé aux agents de choisir 2 dates de formations sous le mode choix n°1 et choix n°2 dans la fiche d'inscription.

D'autre part, les demandes d'inscription aux formations seront examinées en fonction de la programmation des concours.

Rappel : le décret du 15 octobre 2007 (articles 19 à 21) instaure une dispense de service de 5 jours par an pour permettre à un agent de suivre des actions de formation dans le cadre de la Préparation des Examens et Concours, sans plafonner le nombre de jours à l'échelle de la carrière.

Les frais de mission sont à la charge des structures.

Le Chef du Service des Ressources Humaines  
Signé : Philippe MERILLON

## Annexe 4

## Liste des délégués régionaux à la formation continue

ALSACE	<b>M. Pierre-Irénée BRESSOLETTE</b> <a href="mailto:pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr">pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Brigitte LECORNEY	DRAAF Strasbourg Tél : 03.69 32 50 67 (66) Fax : 03 69 32 50 60
AQUITAINE	<b>Mme Sophie de GRIMAL</b> <a href="mailto:sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr">sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Lydie BAUDIN	DRAAF Bordeaux Tél : 05.56.00.43.52 (42.68) Fax : 05.56.00.43.70
AUVERGNE	<b>Mme Danielle GIROUX</b> <a href="mailto:danielle.giroux@agriculture.gouv.fr">danielle.giroux@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Bernadette GOUDERGUES	DRAAF Lempdes Tél : 04.73.42.27.92 (76) Fax : 04.73.42.27.91
BOURGOGNE	<b>Mme Solène AUBERT</b> <a href="mailto:solene.aubert@agriculture.gouv.fr">solene.aubert@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Yveline PASQUIER	DRAAF Dijon Tél : 03.80.39.30 59 (82) Fax : 03.80.39.30.99
BRETAGNE	<b>Mme Carmen GAN</b> <a href="mailto:carmen.gan@agriculture.gouv.fr">carmen.gan@agriculture.gouv.fr</a> Assistants : Nathalie PEIGNE, Evelyne LESAGE	DRAAF Rennes Tél : 02.99.28.22.04 (22 75 / 22 80) Fax : 02.99.28.20. 48
CENTRE	mail en attendant la nomination du nouveau DR : <a href="mailto:anthony.demissy@agriculture.gouv.fr">anthony.demissy@agriculture.gouv.fr</a> <a href="mailto:dr-formco.draaf-centre@agriculture.gouv.fr">dr-formco.draaf-centre@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Muriel MICHAUD	DRAAF Orléans Tél : 02.38.77.40.00 (41 96) Tél : 02.38.77.41.96
CHAMPAGNE- ARDENNE	<b>Mme Isabelle HUART-CARBONNEAUX</b> <a href="mailto:isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr">isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Yolande SIRIANNI	DRAAF Chalons en Champagne Tél : 03.26.66.20.25 (20.21) Fax : 03.26.66 20 21
CORSE	<b>M. Paul MEDURIO</b> <a href="mailto:paul.medurio@agriculture.gouv.fr">paul.medurio@agriculture.gouv.fr</a>	DRAAF Ajaccio Tél : 04 95 51 86 74 (44) Fax : 04.95.51.12 88
FRANCHE COMTE	<b>M. Julien SAUVAYRE</b> <a href="mailto:julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr">julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr</a> Assistant : Lionel FAIHY	DRAAF - Immeuble Orion 191, rue de Belfort 25043 BESANCON Cedex Tél : 03.81.47.75.46 (75.36) Fax : 03.81.47.75.48
GUADELOUPE	<b>Mme Nadia COLOT</b> <a href="mailto:nadia.colot@agriculture.gouv.fr">nadia.colot@agriculture.gouv.fr</a> assistante : Marie-Ena BERNOS	DAAF de la Guadeloupe (Basse Terre) Tél : 05.90.99.60.39 (60 17) Fax : 05.90.99.09.10
GUYANE	<b>Délégué régional Formco :</b> <b>Mme Carmen NICOLLET</b> <a href="mailto:carmen.nicollet@agriculture.gouv.fr">carmen.nicollet@agriculture.gouv.fr</a>  <b>Délégué régional GRAF :</b> <b>Mme Fanny PAYET</b> <a href="mailto:fanny.payet@educagri.fr">fanny.payet@educagri.fr</a>	DAAF de la Guyane (Cayenne) Tél : 05.94.29.63.71 Fax : 05.94.29.63.63  LEGTA de Macouria Tel : 05.94.38.76.26 Fax : 05.94.38.76.25
ILE-DE-FRANCE	<b>Mme Nathalie NICOL</b> <a href="mailto:nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr">nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Rachel GARCIA	DRIAAF Ile-de-France (Cachan) Tél : 01.41.24.17.78 (17.01) Fax : 01.41.24.17.15
LANGUEDOC- ROUSSILLON	<b>M. Jacky BRETAGNE</b> <a href="mailto:jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr">jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr</a> Assistants : Corinne ULLDEMOLINS et Frédéric	DRAAF Montpellier Tél : 04.67.10.19.14 (19.12)(19.18) Fax : 04.67.10.01.02

	POUGET	
LIMOUSIN	<b>Mme Marie-Pierre LEURIDAN</b> <a href="mailto:marie-pierre.leuridan@agriculture.gouv.fr">marie-pierre.leuridan@agriculture.gouv.fr</a>  Assistante : Betty PACCHIN	DRAAF Limoges Tél : 05. 55.12. 92.74 (92.73) Fax : 05.55.12.92.59
LORRAINE	<b>Mme Roberte MORLOT</b> <a href="mailto:roberte.morlot@agriculture.gouv.fr">roberte.morlot@agriculture.gouv.fr</a>  Assistante : Annie FORESTAT	DRAAF Metz Tél : 03.55 74 11 08 (11 09) Fax : 03 55 74 11 01
MARTINIQUE	<b>Mme Julie ALCINDOR</b> <a href="mailto:julie.alcindor@agriculture.gouv.fr">julie.alcindor@agriculture.gouv.fr</a>	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 97 Fax : 05 96 71 20 71
MAYOTTE	<b>X</b>	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél. : 02 69 63 81 37 Fax : 02 69 61 10 31
MIDI-PYRENEES	<b>M. Jacques CASTETS</b> <a href="mailto:jacques.castets@agriculture.gouv.fr">jacques.castets@agriculture.gouv.fr</a>  Assistante : Hélène ECHEVARRIA – Chargée de formation : Christiane PERCHE	DRAAF Toulouse Tél : 05 61 10 61.84 (62.03 / 62.18) Fax : 05.61.10.61.75
NORD PAS-DE-CALAIS	<b>M. Patrick SENECHAL</b> <a href="mailto:patrick.senechal@agriculture.gouv.fr">patrick.senechal@agriculture.gouv.fr</a>  Assistante : Zohra M'BAYE	DRAAF Lille Tél : 03.62.28.40.86 (40.87) Fax : 03.62.28.41.01
PICARDIE	<b>Mme Françoise HOLARD</b> <a href="mailto:francoise.holard@agriculture.gouv.fr">francoise.holard@agriculture.gouv.fr</a>  Assistante : Nathalie TRANNOIS Assistante GRAF : Sonia LESAGE	DRAAF Amiens Tél : 03.22.33.55.49 (55.36) Fax : 03.22.33.55.50
BASSE NORMANDIE	<b>Mme Danièle LEVARD</b> <a href="mailto:daniele.levard@agriculture.gouv.fr">daniele.levard@agriculture.gouv.fr</a>  Assistante : Hélène COURCELLE Assistante GRAF : Christine PAUL	DRAAF Caen Tél : 02.31.24.97.16 (98.97) Fax : 02.31.24.99 11
HAUTE-NORMANDIE	<b>Mme Valérie GARNIER</b> <a href="mailto:valerie.garnier@agriculture.gouv.fr">valerie.garnier@agriculture.gouv.fr</a>  Assistante : Isabelle GUEGAN	DRAAF Rouen Tél : 02.32.18.94.03 (94 29) Fax : 02.32.18.94.01
PAYS DE LA LOIRE	<b>Délégué régional Formco :</b> <b>M. Jean-Paul GAULLIER</b> <a href="mailto:jean-paul.gaullier@agriculture.gouv.fr">jean-paul.gaullier@agriculture.gouv.fr</a>  Assistant : François SOUCHARD  <b>Délégué régional GRAF :</b> <b>M. Jean-Luc SCHAFER</b> <a href="mailto:jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr">jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr</a>  Assistante : Françoise CASSARD	DRAAF Nantes Tél : 02 72 74 70 15 (70 14)
POITOU-CHARENTES	<b>Mme Séverine ETCHESSAHAR</b> <a href="mailto:severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr">severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr</a>  Assistants : Olivier JEAN-THEODORE, Nadia COUTANCEAU-METAY	DRAAF Poitiers Tél : 05.49.03.11.27 (11.23) Fax : 05.49.03.11.12

REUNION	<b><u>Déléguée régional Formco :</u></b> <b>Mme Patricia COSTE</b> <a href="mailto:patricia.coste@agriculture.gouv.fr">patricia.coste@agriculture.gouv.fr</a>	DAAF de la Réunion (St Denis de La Réunion) Tel 02.62.30.89.47 Fax : 02.62.30.89.99
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	<b>Mme Florence BRUNIER</b> <a href="mailto:florence.brunier@agriculture.gouv.fr">florence.brunier@agriculture.gouv.fr</a>	DRAAF Marseille Tél : 04 13 59 36 35 (36.34 / 36.33) Fax : 04 13 59 36 32
RHÔNE-ALPES	<b>Nathalie DELDEVEZ</b> <a href="mailto:nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr">nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr</a>  Assistants : Patrice WEISS, Brigitte FIKET (concours), Annie VERNOSY (RLF DRAAF)	DRAAF Lyon Tél : 04.78.63.13.08 (13.13) Fax : 04.78.63.34.17
ADMINISTRATION CENTRALE	<b><u>Déléguée administration centrale à la formation continue :</u></b> <b>Mme Chrystelle ARCHE</b> <a href="mailto:chrystelle.arche@agriculture.gouv.fr">chrystelle.arche@agriculture.gouv.fr</a>  Assistante: Wassila GOURARA	78 rue de Varenne - 75007 PARIS Tel : 01.49.55.55.10 (60 79)